

France-Nevers: Construction work for buildings relating to exhibitions

OJ S 236/2022 07/12/2022

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: adn Nevers

Postal address: 124 route de Marzy BP 41

Town: Nevers

NUTS code: FRC12 Nièvre

Postal code: 58027

Country: France

E-mail: Marches@agglo-nevers.fr

Telephone: +33 386618160

Internet address(es):Main address: <http://www.agglo-nevers.net>Address of the buyer profile: <http://www.ternum-bfc.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=648668&orgAcronyme=d5t](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise>.[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=648668&orgAcronyme=d5t](https://marches.ternum-bfc.fr/?page=Entreprise)

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

conception-Réalisation pour la rénovation du centre des expositions de Nevers agglomération

Reference number: PN22-26

II.1.2. Main CPV code

45212310 Construction work for buildings relating to exhibitions

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

conception-Réalisation pour la rénovation du centre des expositions de Nevers Agglomération

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45212310 Construction work for buildings relating to exhibitions

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRC12 Nièvre

II.2.4. Description of the procurement

conception-Réalisation pour la rénovation du centre des expositions de Nevers Agglomération :
La démolition du hall Pernod, (halls 1, 2, 3 et 5) ;La réfection totale du grand hall (couverture, chauffage, désenfumage, traitement acoustique, électricité...) ;La construction d'un nouveau hall de 2000 m2 exploitable et modulable et des annexes ;L'Aménagement d'un parking des exposants : 200 places, sur parking dédié et empiété sur 1 partie du parking visiteurs (70 pl.) environ ;L'Aménagement d'un parvis ;La réfection de la voirie pompiers périmétrale

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 27

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

le recours au marché complémentaire prévu par l'article R2322-11 du Code de la Commande Publique est possible dans les conditions suivantes : - les prestations similaires doivent être entendues comme réalisables à l'identique, en application des seules spécifications techniques du marché initial. Il s'agit de nouveaux travaux consistant dans la répétition de travaux similaires à ceux qui ont été confiés au titulaire du marché initial, à condition que ces nouveaux travaux soient conformes au projet de base ayant fait l'objet du marché initial. - Le marché de prestations similaires ne peut pas se rapporter à une opération de travaux différente de celle prévue par le marché initial. Si les modifications apportées au cahier des charges sont substantielles et entraînent une modification des conditions initiales de mise en

concurrence, la réalisation des prestations doit alors être confiée à un prestataire à l'issue d'une mise en concurrence. - Enfin, le marché complémentaire peut être passé alors même que le marché initial est toujours en cours d'exécution

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

lettre de candidature (formulaire Dc1 ou équivalent) et, le cas échéant, habilitation du mandataire par ses co-traitants ;Conformément à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique, déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;En vertu de la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales : le procès-verbal de la réunion du comité social et économique consacrée à l'examen du rapport et du programme mentionnés à l'article L. 2312-27 du Code du travail. Cette pièce n'est cependant obligatoire que si le comité social et économique précité est mis en place, obligation légale pour les entreprises de plus de 11 salariés, au plus tard au 31 décembre 2019 ;Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.Conformément à l'article R. 2142-5 du Code de la commande publique : l'un des membres du groupement, auteur du projet architectural, est inscrit à l'ordre des architectes pour les architectes français ou doit justifier par tout moyen équivalent, de son aptitude à exercer en France, pour les architectes étrangers

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

la procédure de passation utilisée est une procédure restreinte avec négociation (au motif qu'il comporte des prestations de conception), avec désignation et intervention d'un jury, conformément aux dispositions des articles R. 2124-3, R. 2161-12 à R. 2161-20, R. 2171-15 à R. 2171-18 du Code de la commande publique. A la suite de la publication d'un avis de marché au JOUE et au BOAMP, une première phase de candidatures est organisée à l'issue de laquelle le jury dressera un procès-verbal d'examen des candidatures et formulera un avis motivé sur les candidats à retenir. Seules les 3 meilleures candidatures seront retenues. Une invitation à soumissionner sera envoyée aux candidats sélectionnés par le pouvoir adjudicateur

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 03/01/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

conformément aux articles R. 2171-19 à R. 2171-22 du Code de la commande publique, une prime sera allouée aux candidats admis à remettre une offre finale, sur proposition du jury d'un montant fixé à 30 000 euro(s) HT (prix ferme, forfaitaire et non révisable). Toutefois, en cas de prestations jugées insuffisantes ou incomplètes par le jury, le maître d'ouvrage peut décider de minorer la prime. En ce qui concerne l'équipe lauréate retenue, la prime versée au candidat attributaire vaudra avance sur les honoraires dus au titre du marché à conclure avec lui. Le montant de la prime à verser à un candidat pourra être réduit dans le cas où les prestations ne seraient pas strictement conformes aux documents de la consultation ou d'un niveau manifestement insuffisant. En cas de remise d'une offre finale irrégulière au sens de l'article R. 2152-1 du Code de la commande publique, la prime pourra être supprimée. La prime est versée par l'acheteur aux participants sur proposition du jury. Les participants peuvent faire parvenir leur demande de paiement dès qu'ils sont informés par l'acheteur des résultats du marché ou à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Le règlement de la

prime s'effectue sur facture ou note d'honoraires émise par le participant et déposée sur le portail public de facturation. Les délais de paiement sont conformes aux dispositions de l'article R. 2192-10 du Code de la commande publique

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Dijon

Postal address: 22 rue d'assas

Town: Dijon

Postal code: 21000

Country: France

E-mail: Grefte.ta-dijon@juradm.fr

Internet address: <http://Dijon.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

02/12/2022